

## **Compte-rendu de la soirée d'information sur les travaux du parc Ahuntsic**

Dans le cadre des travaux qui ont lieu dans le parc Ahuntsic depuis l'automne 2021, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, en collaboration avec la Ville de Montréal, a tenu le 15 juin 2022, à 19 h, une rencontre d'information virtuelle. L'objectif de la rencontre était d'informer la population sur les travaux qui ont cours dans le parc Ahuntsic pour l'été 2022, soit la réfection du stade Gary-Carter, le réaménagement de l'étang et l'aménagement d'un nouveau parc de planche à roulettes.

Mme Nathalie Goulet, conseillère de Ville du district d'Ahuntsic de même que plusieurs membres du personnel de l'arrondissement et de la Ville de Montréal étaient présents pour présenter les informations concernant les trois projets et répondre aux questions. Dix-sept (17) personnes ont participé à la rencontre virtuelle.

Suite aux trois présentations d'information (sur le stade Gary-Carter, l'étang et le parc de planche à roulettes), les participant(e)s étaient invités à poser leurs questions. Un résumé des interventions et des réponses fournies est présenté dans ce compte-rendu.

### **Résumé des interventions de la rencontre**

- Q. Pour le moment, il n'y a pas de clôture qui sépare l'aire de jeu et l'étang. Est-il prévu qu'il y en ait une d'installée ?
- R. Pour la section de l'aire de jeu de 2 à 5 ans, une clôture est déjà présente et est conservée. Il n'est pas prévu d'en ajouter une à l'aire de jeu 5 à 12 ans.
  
- Q. Y a-t-il des travaux prévus pour la patinoire ?
- R. Ce n'est pas prévu à court terme (d'ici les prochaines années) qu'il y ait une réfection de la patinoire.
  
- Q. Entre le stade et les installations de la STM il y avait avant les travaux un petit sentier. Est-ce que ce sentier sera de nouveau accessible ?
- R. Le sentier sera dorénavant utilisé exclusivement pour la sortie des spectateur(trice)s du stade pour assurer une circulation fluide et sécuritaire.
  
- Q. Concernant l'étang, c'est une belle idée d'avoir utilisé les galets de la version initiale de l'étang. Toutefois, les galets semblent facilement accessibles (sans protection particulière). Est-ce bien le cas ? Concernant le parti pris des marais filtrants, pourquoi avoir pris cette orientation pour la qualité de l'eau ? Enfin, est-ce qu'il sera possible de patiner l'hiver sur l'étang ?
- R. En ce qui concerne les galets, les plantations aquatiques devraient aider à terme à leur protection. Pour ce qui est du choix des marais filtrants, avant les travaux, le constat a été fait que la qualité de l'eau de l'étang était déficiente (eau opaque brunâtre et

mauvaises odeurs). Les marais filtrants vont permettre de conserver une bonne qualité de l'eau en captant les particules, mais ce n'est pas le seul élément qui contribuera à la qualité de l'eau. La bonne profondeur d'eau et la cascade joueront aussi un rôle. Enfin concernant le patin, lors de la consultation en 2018, les participant(e)s s'étaient prononcé(e)s à plus de 80 % pour l'orientation de miser sur l'aspect naturel de l'étang plutôt que d'avoir l'usage du patin en hiver (mais qui aurait entraîné un étang plus artificiel).

Q. Pourquoi n'y a-t-il plus de fontaine ?

R. La fontaine amenait un brassage de l'eau non souhaitable. Et dans l'orientation qui était ressortie fortement de la consultation publique, celui d'avoir un étang plus naturel, le choix s'est tourné vers une petite cascade plutôt qu'une fontaine.

Q. Quelle était la superficie minéralisée allouée à l'ancien parc de planche à roulettes et quelle sera la superficie minéralisée pour le nouveau parc de planche à roulettes ?

R. Avant les travaux, la superficie du parc de planche à roulettes se situait tout juste en dessous de 1000 m<sup>2</sup>. La surface prévue pour les nouveaux aménagements est de 1500 m<sup>2</sup>.

Q. Les bernaches et canards col vert seront-ils les bienvenus à l'étang ou des méthodes d'effarouchements seront utilisées ?

R. Leur présence a déjà été constatée. Pour les bernaches, nous avons élaboré un plan de gestion des nuisances. Une firme spécialisée a été mandatée pour effectuer des opérations d'effarouchements en cas de besoin. Mais évidemment, ayant opté pour un bassin naturel, il est normal que le plan d'eau attire une certaine faune locale.

C. Concernant le parc de planche à roulettes, il avait été annoncé que la surface minéralisée n'augmenterait pas et nous apprenons qu'elle a augmenté de 1000 m<sup>2</sup> à 1500 m<sup>2</sup>. Le parc Ahuntsic est un poumon pour le quartier et on y ajoute des aménagements (le stade Gary-Carter aussi a des impacts).

R. Il avait été mentionné que globalement, les nouveaux aménagements faits dans le parc n'augmenteraient pas les surfaces minéralisées, et non pas spécifiquement chacune des composantes. Des efforts ont été faits pour minimiser la minéralisation des sentiers, la largeur du sentier multifonctionnel, etc. Par contre, pour le parc de planche à roulettes, nous avons constaté rapidement que la surface actuelle ne serait pas suffisante pour atteindre l'objectif d'un parc de planche à roulettes à la hauteur des attentes. Différentes zones dans le parc de planche à roulettes demandent des enchaînements et une certaine vitesse nécessaire. Conserver l'esprit du parc, c'est-à-dire un parc multifonctionnel, avec des zones naturelles et de détente et des zones actives était important. Ce parc est pour tous, y compris les jeunes. Un parc de planche à roulettes représente un investissement majeur, il faut donc s'assurer qu'il réponde aux besoins des utilisateur(trice)s. Enfin, plusieurs plantations ont été prévues et s'intégreront à même le parc de planche à roulettes.

Q. Sur quoi s'est-on basé pour savoir qu'il y avait un besoin d'augmenter la capacité du stade Gary-Carter ?

R. L'objectif est d'accueillir des matchs et des tournois de plus grande envergure. Cela nécessite donc une capacité d'accueil revue à la hausse. Baseball Québec a été

consulté pour s'assurer de bien répondre au cahier de charge des compétitions nationales. Donc en passant de 600 à 1000 places de gradins, nous nous sommes assurés de pouvoir accueillir des événements d'envergure canadienne.

- Q. On perd plusieurs surfaces gazonnées et des arbres matures au parc Ahuntsic. Des espaces minéralisés existent déjà dans l'arrondissement et auraient pu être utilisés pour faire le stade (ex. au coin Louvain et de L'Esplanade) et il n'y aurait eu aucune perte de verdure pour les gens d'Ahuntsic. Est-ce qu'il y a eu des études d'impacts de tous les travaux (surtout le stade et le parc de planche à roulettes) en regard de l'objectif de la transition écologique ?
- R. Concernant la surface gazonnée du stade Gary-Carter et le choix de se tourner vers une surface synthétique, mentionnons qu'une surface naturelle dédiée à des sports de compétition doit être entretenue avec des produits qui provoquent aussi leur lot de gaz à effet de serre. De plus, la surface synthétique d'écales de noix de Grenoble a été sélectionnée pour minimiser l'effet d'îlot de chaleur. La surface synthétique nous permet également d'avoir une plus grande utilisation de l'espace et répondre au besoin pour ce type d'installation à Montréal. Par ailleurs, c'est un choix écologique que de rénover l'existant, qui se situe à proximité du transport collectif et actif. Son emplacement est stratégique.
- Q. Vous nous avez fait mention que 29 arbres ont été abattus pour la rénovation du parc Gary-Carter et que 45 seront plantés. Les arbres qui seront plantés le seront-ils à proximité du stade ou bien à différents endroits dans le parc ?
- R. Environ 20 arbres seront plantés autour du terrain de balle et 25 ailleurs dans le parc.